

La guerre comme enjeu de politiques publiques

Journée d'étude
Université Paris 2/CERSA
20 septembre 2016

Salle des conseils, 12 place du Panthéon, 75006 Paris

Organisateurs : Lucie Béraud-Sudreau (Paris 2/CERSA),
Jean-Vincent Holeindre (U. Poitiers/CECOJI), Alice Pannier (Sciences Po/CERI)

Appel à communications

Les attentats terroristes de janvier et novembre 2015 en France ont replacé la question de la guerre au centre de l'attention politique et sociale. « Nous sommes en guerre », « la France est touchée par le terrorisme de guerre », « Daesh est notre ennemi »... Tels sont les éléments de langage qui ont dominé les discours politiques au lendemain de ces événements. Au-delà des controverses sur la pertinence du mot « guerre » pour caractériser ces attaques de type terroriste, il est notable que la guerre n'apparaisse plus seulement, dans les débats publics, comme un phénomène spécifiquement militaire. Elle devient un enjeu politique et social susceptible de provoquer des décisions de politique intérieure (par exemple le recours à « l'état d'urgence » ou la « déchéance de nationalité »). Elle contribue aussi, à plus long terme, à façonner plus largement les politiques publiques, par exemple en matière de renseignement et de sécurité.

Ce déplacement à la fois sémantique, cognitif et politique peut être interrogé sur le plan scientifique. Si l'étude de la guerre relève initialement des relations internationales et des études stratégiques, elle peut aussi, en tant que fait politique et social, mobiliser des approches venant de la sociologie politique et de l'analyse des politiques publiques, qui traitent classiquement des phénomènes « internes ». Telle est l'intention initiale de cette journée d'étude, qui vise à approfondir une démarche encore peu pratiquée en France : initier un dialogue entre les études sur la guerre et l'analyse des politiques publiques.

Les études sur les questions stratégiques et de défense et l'analyse des politiques publiques constituent deux champs de la science politique qui ont récemment amorcé un dialogue (Irondele, 2009 ; Joana, 2012 ; Lindemann, 2008 ; Mérand, 2008 ; Meijer, 2015). Du reste, ces deux domaines connaissent chacun une grande vitalité depuis une dizaine d'années, qui tient en partie à l'évolution de la conjoncture politique et sociale. D'un côté, l'étude de la guerre et, plus largement, de la sécurité internationale, a été renouvelée depuis la fin de la guerre froide par le problème des mutations de la guerre et de la conflictualité (Gros, 2007 ; Hassner, 2015 ; Holeindre et Ramel, 2010). De l'autre côté, l'étude des politiques publiques a été renouvelée notamment par la question des recompositions de l'État dans le contexte du

« Nouveau Management Public » et de la coopération intergouvernementale voire de la supranationalisation, ce qui a conduit à une redéfinition du périmètre de l'action publique (Palier et Surel, 2010).

La journée d'étude souhaite mettre en relation ces deux évolutions au regard d'un questionnement qui guidera les recherches : **dans quelle mesure les transformations de la « guerre » affectent-elles l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques de sécurité et de défense ?** En effet, il apparaît que les politiques publiques se sont fortement recomposées depuis la fin de la guerre froide dans un contexte de transformation de la guerre et de la conflictualité (voir par exemple les récents Livres blancs sur la défense français). Plus globalement, l'étude des relations entre la conflictualité internationale et les politiques publiques suppose aussi de questionner les distinctions classiques de la science politique et du droit.

Quatre distinctions pourront ainsi être interrogées et constituer les axes principaux de réflexion pour cette journée d'étude :

1/ La distinction entre politiques intérieures et extérieures. Elle recouvre à première vue une autre distinction entre les politiques publiques, focalisées sur l'ordre interne de l'État, et les études sur la guerre et la stratégie, examinant prioritairement les relations entre acteurs internationaux. Cette dichotomie a été remise en cause par des travaux qui, d'une part, ont souligné l'émergence de « politiques publiques internationales » (Petiteville et Smith, 2006) ; d'autres travaux, en Relations internationales, ont relevé l'importance du lien entre les facteurs internes aux États et la formulation des politiques militaires et étrangères (Moravcsik, 1997). Les études critiques de sécurité ont également étudié l'interpénétration entre intérieur et extérieur (Bonditti, 2013 ; Bigo, Bonelli, Deltombe, 2008). Cette recomposition favorise l'émergence d'un « continuum » sécurité/défense qui remet en cause le concept classique de guerre et peut à ce titre être interrogé.

2 / La distinction entre phénomènes nationaux, internationaux et transnationaux. Les conflits armés actuels, combinent les dynamiques internes, internationales et transnationales. En Syrie, en Libye ou en Irak, la scène guerrière mêle des acteurs internationaux reconnus par le droit (les États) et des acteurs transnationaux placés, volontairement ou pas, en situation de clandestinité (« insurgés », « rebelles », groupes terroristes, etc.). De manière générale, l'intégration d'acteurs transnationaux dans la politique internationale redéfinit les politiques publiques de sécurité internationale, comme en témoigne la problématique du terrorisme : les auteurs des attentats du 13 novembre sont des ressortissants nationaux appartenant à un groupe terroriste transnational (l'État islamique), lui-même impliqué dans un conflit international contre d'autres États coalisés... Le national, l'international et le transnational sont pour ainsi dire « enchâssés » (Bazenguissa-Ganga et Makki, 2012), ce qui incite aux renouvellements des analyses et à un dialogue renforcé entre *war studies*, études de sécurité et politiques publiques.

3 / La distinction entre public et privé. Cette distinction traverse l'étude des guerres comme celle des politiques publiques : par exemple, l'implication croissante des acteurs privés dans les politiques publiques de défense pose la question de la redéfinition du périmètre régalien de l'État et de la capacité d'action de ce dernier en matière de sécurité. Plusieurs enjeux peuvent ici être évoqués : le recours croissant aux mercenaires, la vente d'installations militaires aux acteurs privés, l'influence des industries de défense dans les politiques et exportations d'armement ou la maîtrise de certaines technologies de télécommunications pour la maîtrise stratégique de l'information...

4/ La distinction entre préparation et conduite de la guerre. Le regard porté par l'analyse des politiques publiques sur les politiques de défense ou de sécurité a été dominé par

une attention pour la préparation de la guerre, la planification des moyens militaires et de leur emploi ou l'anticipation des conflits futurs (Rosen, 1991). Plus récemment, les études stratégiques ont accordé une attention particulière aux phénomènes d'innovation militaire en temps de guerre (Grissom, 2006) ou d'adaptation des organisations ou des doctrines militaires aux guerres en cours (Russel, 2011 ; Farrell, 2010 ; Farrell, Osinga, Russell 2013). L'accumulation de ces travaux pose la question de la dimension politique de la conduite de la guerre, de l'adaptation des instruments des politiques de défense aux conditions particulières des conflits en cours, des modalités d'action publique dans l'urgence de la guerre, du statut accordé aux opérations extérieures dans les politiques de défense mise en œuvre par les Etats. La prise en compte de ces questionnements permet de faire la part entre ce que les politiques de défense doivent à des dynamiques communes aux autres politiques publiques et celles qui découleraient des exigences particulières de la conduite de la guerre.

Les propositions de communications (d'environ 2500 signes) seront envoyées **avant le 4 mai 2016** à l'adresse guerrepolitiquespubliques@gmail.com. Elles se rattacheront de préférence à l'un des quatre axes exposés ci-dessus, mais les propositions s'insérant dans la problématique générale seront examinées également (indiquer la discipline et l'institution de rattachement et, le cas échéant, l'axe dans lequel s'insère la proposition).

Les propositions émanant de jeunes chercheurs (doctorants et jeunes docteurs) sont encouragées. Une prise en charge des frais liés à la participation à cette journée (train...) seront disponibles pour un nombre limité de participants, en priorité les doctorants et docteurs sans poste.

La sélection des propositions sera communiquée le **6 juin 2016** et les intervenants enverront le texte de leur communication avant le **10 septembre 2016**. La journée d'études donnera lieu à publication.

Comité d'organisation : Lucie Béraud-Sudreau (Université Paris 2/CERSA), Jean-Vincent Holeindre (Université de Poitiers/CECOJI), Alice Pannier (Sciences Po/CERI)

Comité scientifique : Thierry Balzacq (U. Namur/IRSEM), Delphine Deschaux-Dutard (U. de Grenoble-Alpes), Julian Fernandez (U. Paris 2/Centre Thucydide), Catherine Hoeffler (ESPOL Lille), Jean Joana (U. Montpellier/CEPEL), Thomas Lindemann (U. Versailles Saint-Quentin/Linx Polytechnique), Frédéric Mérand (U. de Montréal/CERIUM), Marc Milet (U. Paris 2/CERSA), Frédéric Ramel (Sciences Po/CERI), Olivier Renaudie (U. Nancy/CERSA), Delphine Resteigne (École militaire royale de Belgique), Yves Surel (U. Paris 2/CERSA), Pascal Vennesson (Nanyang Technological University/ S. Rajaratnam School of International Studies et U. Paris 2).

La journée d'étude est organisée en partenariat avec l'Association pour les études sur la guerre et la stratégie (AEGES), avec le soutien de l'Institut de recherche stratégique de l'Ecole Militaire (IRSEM).

Bibliographie

Balzacq, Thierry, Carrera Sergio, Security versus Freedom ? A Challenge for Europe's Future, Farnham, Ashgate Publishing, 2006. Bazenguissa, Remy, Makki Sami, Sociétés en guerre: Ethnographie des mobilisations violentes, Paris, Editions de la MSH, 2012.

Béraud-Sudreau, Lucie, "Un changement politisé dans les politiques de défense: le cas des ventes d'armes", Gouvernement et action publique, vol. 3, n°3, 2014, p.79-103.

- Bigo, Didier, Laurent Bonelli et Thomas Deltombe (dir.), *Au nom du 11 septembre... Les démocraties à l'épreuve de l'antiterrorisme*, Paris, La Découverte, 2008.
- Bonditti, Philippe, « (Anti)terrorisme. Mutations des appareils de sécurité et figure de l'ennemi aux États-Unis depuis 1945 », *Critique internationale*, vol.61, n°4, 2013, p.65-76.
- Cohen, Samy, *Tsahal à l'épreuve du terrorisme*, Paris, Seuil, 2009.
- Farrell, Theo, « Improving in War : Military Adaptation and the British in Helmand Province, Afghanistan, 2006-2009 », *Journal of Strategic Studies*, vol.33, n°4, 2010, p. 567-594.
- Farrell, Theo, Frans Osinga, et James A. Russell (dir.), *Military Adaptation in Afghanistan*, Stanford, Stanford University Press, 2013.
- Genieys, William, (dir.), *Le choix des armes. Théories, acteurs et politiques*, Paris, CNRS Editions, 2005.
- Grissom, Adam, "The Future of Military Innovation Studies", *Journal of Strategic Studies*, vol.29, n°5, 2006, p. 905-934.
- Gros, Frédéric, *Etats de violence. Essai sur la fin de la guerre*, Gallimard, 2007.
- Hassner, Pierre, *La revanche des passions*, Paris, Fayard, 2015.
- Hoeffler, Catherine, « European armament co-operation and the renewal of industrial policy motive », *Journal of European Public Policy*, vol.19, n°3, 2012, p.435-451.
- Holeindre, Jean-Vincent et Frédéric Ramel, *La fin des guerres majeures ?*, Paris, Economica, 2010.
- Irondele, Bastien, *La réforme des armées en France : Sociologie de la décision*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.
- Joana, Jean, *Les armées contemporaines*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012.
- Lindemann, Thomas, « Faucons et colombes. Le choix stratégique des forces armées entre intérêts corporatistes et identités militaires », *Revue Internationale de Politique Comparée*, vol.15, n°1, 2008, p.55-76.
- Meijer, Hugo, "La sociologie de 'l'État en action' au prisme des relations internationales : Le cas de la politique américaine de contrôle des exportations de biens stratégiques vers la Chine", *Gouvernement et action publique*, vol.4, n°1, 2015, p.87-110.
- Mérand, Frédéric, *European defence policy : Beyond the nation state*, Oxford, Oxford University Press, 2008.
- Moravcsik, Andrew, « Taking Preferences Seriously : A Liberal Theory of International Politics », *International Organization*, vol.51, n°4, 1997, p.513-553.
- Palier, Bruno et Yves Surel (dir.), *Quand les politiques changent*, Paris, L'Harmattan, 2010.
- Pannier, Alice et Olivier Schmitt, « Institutionalised cooperation and policy convergence in European defence : Lessons from the relations between France, Germany and the United Kingdom », *European Security*, vol.23, n°3, 2014, p. 270-289..
- Petiteville, Franck et Smith Andy, « Politiques publiques et relations internationales », *Revue française de science politique*, vol. 56, n°3, 2006, p.357-366.
- Rosen, Stephen, *Winning the Next War : Innovation and the Modern Military*, Ithaca, Cornell University Press, 1994.

Russell, James A., *Innovation, Transformation and War : Counterinsurgency Operations in Anbar and Ninewa Provinces, Iraq, 2005-2007*, Palo Alto, Stanford University Press, 2011

Venneson Pascal, « Military Strategy in the Global Village », *New Global Studies*, vol.3, n°3, 2009.